

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005

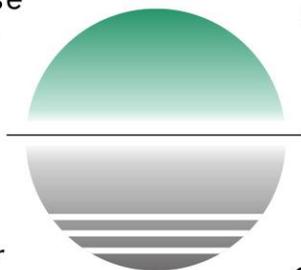
« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale, comprenant au moins une commune d'au moins 3 500 habitants, adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique,

au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public intercommunal sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an, au Conseil municipal, de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunal. »



Rappel de l'art. L.5211-39 du C.G.C.T. (loi du 12 juillet 1999)

SOMMAIRE

- 1 — AVANT- PROPOS
 - Rôle et missions du S.D.E.S.
- 2 — FONCTIONNEMENT
 - Personnel
 - Organe délibérant
 - Locaux
 - Moyens financiers
- 3 — LA CONCESSION
 - Patrimoine
 - Contrôle
 - Redevances de concession
 - Redevance d'occupation du domaine public communal
- 4 — CONVENTION « SPÉCIFIQUE SAVOIE »
 - Gestion de la Convention
 - Bilan de l'application de la Convention en 2005
- 5 — AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DES POSTES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
- 6 — LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE INSCRIT DANS LE « PROGRAMME TRAVAUX 2005 »
- 7 — COMPTE ADMINISTRATIF 2005 – VUES D'ENSEMBLE
- 8 — RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2005 – VUES D'ENSEMBLE
- 9 — COMMUNICATION

BARRAGE DE BEAUFORT – © C.A.U.E. de la Savoie

Remerciements au C.A.U.E. de la Savoie pour les photos au thème de l'eau et l'énergie en Savoie figurant en couverture et onglets de pages.

1. AVANT - PROPOS

RÔLE ET MISSIONS DU S.D.E.S.

La notion d'autorité concédante :

L'autorité concédante est l'entité habilitée à concéder dans les dispositions prévues par la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique et par le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), la distribution d'énergie sur l'ensemble de son territoire.

De part leur adhésion au S.D.E.S., les collectivités ont transféré cette compétence au Syndicat Départemental qui est devenu l'interlocuteur unique auprès d'E.D.F. pour la Concession concernant le réseau BT (basse tension) et HTA (moyenne tension) situé sur le territoire des communes ainsi regroupées.

La notion de collectivité adhérente :

– 272 communes du département sont adhérentes au Syndicat. Celles qui ne le sont pas fonctionnent sous forme de régie d'électricité.

– Les communes de Savoie adhérentes au SDES sont propriétaires du réseau de distribution publique implanté sur leur territoire.

Les missions du S.D.E.S.

La compétence première du S.D.E.S. est celle d'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité sur le territoire de la concession ; à ce titre ses principales missions sont :

- la négociation des contrats de concession et leurs mises à jour par avenants,
- le contrôle de la bonne exécution des clauses contractuelles,
- le suivi patrimonial des biens concédés, qui sont propriété des communes,
- la représentation des usagers des services publics,
- la gestion de la Convention environnement « Spécifique Savoie » qui permet au SDES de subventionner à 60 % des travaux concernant les améliorations esthétiques du réseau de distribution publique.
- l'information aux collectivités locales.

2. FONCTIONNEMENT

Le Service d'Administration Générale

Responsable : Sylviane PHELOUZAT

Il assure des missions issues de compétences obligatoires exercées par le S.D.E.S concernant le pouvoir concédant :

- Préparation, suivi du budget, du compte administratif et des décisions modificatives,
- Instruction administrative et financière des dossiers de demande de subventions concernant les travaux d'amélioration esthétique du réseau concédé,
- Organisation, préparation et suivi des réunions du Bureau et du Comité Syndical, Gestion et formation du personnel ainsi que toutes les tâches liées à la rémunération des agents,
- Rédaction et diffusion des comptes rendus,
- Élaboration, rédaction et diffusion du rapport d'activité de l'année n-1.

Le Service Technique

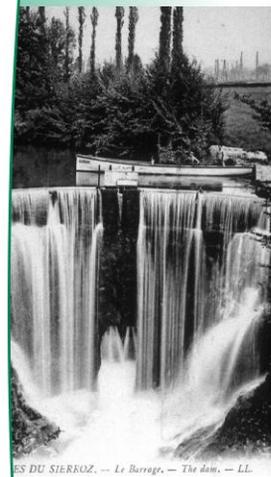
Responsable : Jean-Elie MOMMESSIN

Il participe en complément à l'exécution de ces missions :

- Suivi de l'application de la Convention « Spécifique Savoie » 2004–2007,
- Instruction technique et financière des dossiers de demandes de subventions,
- Collecte et instruction des déclarations des bases servant pour le calcul des redevances R1 (fonctionnement) et R2 (investissement),
- Contrôle des redevances R1 et R2,
- Assistance aux communes,
- Coordination et suivi des procédures informatiques.

LE PERSONNEL

- **1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF** : Sylviane PHELOUZAT
secrétariat général - finances - juridique.
- **1 RESPONSABLE TECHNIQUE** : Jean-Elie MOMMESSIN
contrôle – subventions – redevances – assistance aux communes.
- **1 ADJOINT ADMINISTRATIF** : Catherine DALHOUM
accueil – comptabilité – suivi administratif des subventions.



BARRAGE DU SIERROZ. — Le barrage. — The dam. — LL.
© Photothèque des Termes Nationaux

L'ORGANE DÉLIBÉRANT ET EXÉCUTIF

LE COMITÉ SYNDICAL :

40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants représentatifs des secteurs du département.



- **Premier collège** : 20 membres représentant les communes de l'arrondissement de Chambéry.
- **Deuxième collège** : 5 membres représentant les communes de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.
- **Troisième collège** : 8 membres représentant les communes des cantons d'Albertville Nord, d'Albertville Sud, de Beaufort-sur-Doron, de Grésy-sur-Isère et d'Ugine.
- **Quatrième collège** : 7 membres représentant les communes des cantons d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice, de Bozel et de Moutiers.

LE BUREAU SYNDICAL :

■ PRÉSIDENT :

- Robert CLERC, Maire de Grésy-sur-Aix, Vice-Président du Conseil Général.

■ VICE-PRÉSIDENTS :

- François CANTAMESSA, Maire de Venthon,
- André GUILLERME, représentant de la ville de Moutiers,
- André REYMOND, représentant de la commune d'Aiton.

■ SECRÉTAIRE :

- Marie-Claude PETREL, Adjointe au Maire d'Aix-les-Bains.

■ MEMBRES :

- Paul CASIEZ, Maire de Le Châtelard,
- Roger FAVIER, Maire de Le Châtel,
- Michel GRUNBERGER, Adjoint au Maire de Chambéry,
- Alain LASSIAZ, Maire de Tournon,
- Michel POENCIN, Maire de Marthod,
- Joël PRIMARD, Maire de Saint-Genix-sur-Guiers,
- Régis RUFFIER DES AIMES, Maire de Champagny-en-Vanoise,

LES LOCAUX

Locaux acquis en 1998, qui comprennent bureaux, accueil et salle de réunion.

LES MOYENS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2005

□ Une redevance de fonctionnement : R1

calculée à partir de la population municipale et des longueurs des réseaux BT et HTA des communes adhérentes à l'année n-1, elle est affectée au budget de fonctionnement du Syndicat et sert notamment pour le contrôle de la concession dans le cadre de l'exercice du pouvoir d'autorité concédante.

→ R1 de l'année 2005 = 322 799,39 €.

□ Une redevance d'investissement : R2

calculée à partir des travaux mandatés par les communes adhérentes sur leurs réseaux concédés, en électrification et en éclairage public à l'année n-2, elle sert au subventionnement des projets liés à la Convention « Spécifique Savoie ».

→ R2 de l'année 2005 = 1 410 595,86 €.

N.B. : Le montant de la redevance R2 est conditionné par les déclarations des communes en ce qui concerne les attestations de recouvrement de la T.V.A. via le concessionnaire E.D.F. (terme B) et le questionnaire concernant l'éclairage public (terme E).

3. LA CONCESSION PATRIMOINE EN CONCESSION EN 2005

- 5 218 postes de Distribution Publique
- 4 919 km de réseau Basse Tension
- 3 725 km de réseau Moyenne Tension (HTA 20 000 Volts)
- Soit 8 444 km de réseau concédé

Ce patrimoine concerne :

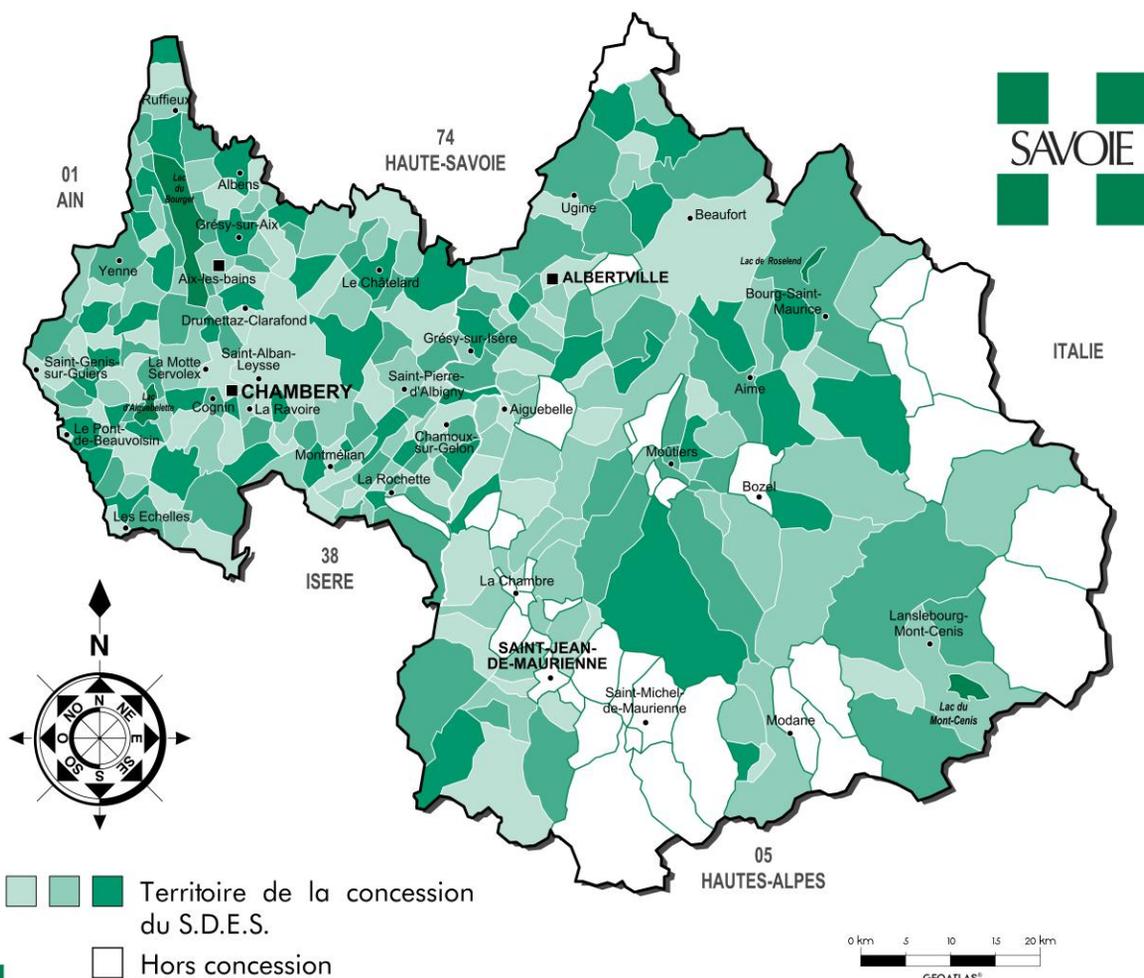
- 272 communes adhérentes sur 305, dont Chambéry, Aix les Bains et Albertville (sauf 34 régies et 2 semi-régies) dont 1 commune supplémentaire en 2005, suite à l'adhésion de la Commune de Saint-Julien-Montdenis (Arrêté Préfectoral du 7 décembre 2005)
- 336 196 habitants.

Le département de Savoie est entièrement en régime urbain d'électrification depuis 1974. En effet, c'est EDF qui assure la maîtrise d'ouvrage des extensions, des renouvellements et des renforcements du réseau de distribution publique de la Concession.



LA CHAPELLE-BLANCHE
© C.A.U.E. de la Savoie

Territoire de la concession du S.D.E.S.



4

CONTRÔLE DE CONCESSION 2005

Conformément à l'article 32 du cahier des charges, le Syndicat a procédé à un contrôle de la concession qui s'est étalé entre 2004 et 2005.

Pour ce faire, il s'est fait assister par l'A.E.C. (Association pour l'Expertise des Concessions).

Pour cet audit, les thèmes choisis par le Comité ont porté sur les sujets suivants :

- 1 – Contrôle de la qualité de l'électricité distribuée
 - continuité de fourniture.
- 2 – Suivi de la gestion du renouvellement du réseau D.P. (Distribution Publique)
 - évaluation des besoins en renouvellement.
- 3 – Défense des intérêts des collectivités
 - Conventions de passage
 - réserve des droits de l'autorité concédante dans les actes avec les tiers
 - examen des modalités d'application de la disposition de l'Article 7 du contrat de concession, relative aux droits réservés de l'autorité concédante, c'est-à-dire aux modalités d'implantation de nouveaux ouvrages nécessaires au service.
 - Devenir juridique de ces implantations en Savoie.
- 4 – Contrôle de la facturation des prestations payantes
 - facturation des déplacements d'ouvrages.

Monsieur Samy GUYET, Chef de Mission pour l'A.E.C. a présenté la synthèse des résultats du contrôle à l'Assemblée le 25 octobre 2005.

La synthèse du compte rendu de ce contrôle a été communiquée à toutes les communes adhérentes.



QUEIGE
© C.A.U.E. de la Savoie

REDEVANCES DE CONCESSION EN 2005

– voir Ch. « Moyens financiers de l'exercice ».

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public des communes par les réseaux d'électricité **qui est prévue par le contrat de concession** n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

L'action collective de l'ensemble des syndicats d'électricité réunis au sein de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (F.N.C.C.R.), a permis en 2002, la revalorisation de cette redevance qui n'était jusqu'alors pas recouvrée par les communes adhérentes.

La redevance étant à percevoir **chaque année** auprès d'E.D.F., par les communes ayant dûment délibéré et dès la parution du décret qui précise le nouveau mode de calcul.

Pour l'année 2005, E.D.F. a versé à l'ensemble des communes adhérentes au S.D.E.S. un montant de 98 073,36 €, correspondant à la redevance due pour l'occupation annuelle du domaine public des communes par le réseau électrique.

4. CONVENTION "SPÉCIFIQUE SAVOIE"

GESTION DE LA CONVENTION ENVIRONNEMENT EN 2005

Albens - Place de l'église



Chambéry - Chemin Foray



Pugny Chatenod - Champ Parroud



1) FINANCEMENT DES PROGRAMMES TRAVAUX

En 2005, le Syndicat a affecté la totalité de la redevance **R2 de l'année** à hauteur de 20% ou 60%, pour permettre le financement des travaux concernant l'amélioration esthétique du réseau de distribution publique.

Le 14 juin 2005, les membres du Comité Syndical ont décidé de provisionner un montant maximum de **46 000 €**, afin de réaliser des **opérations d'esthétique sur les postes transformateurs**.

Ils ont également donné pouvoir au Bureau Syndical, Commission de programmation des subventions, afin de déterminer les caractéristiques des dossiers à retenir et fixer la limite financière pour chaque opération qui sera prise en charge par le SDES, sans participation d'EDF.

2) RÈGLEMENT DES SUBVENTIONS

Depuis la création du SDES, 791 dossiers ont été acceptés sur 9 années pour un montant total HT de travaux de 28 M€.

En 2005, la répartition financière des aides a été votée comme suit :

Montant total de travaux HT :	3,52 M€
– Montant total de subvention S.D.E.S. (20% – 60%) :	1,33 M€
– Montant total de participation E.D.F. provisionnée (40%) :	0,78 M€
– Montant total de participation des communes (40%) :	1,41 M€
Moyenne par dossier :	37 006,21 €
Kilométrage évalué de réseau effacé :	42 km

3) REVERSEMENT DE REDEVANCE R2

Le 24 juillet 2000, le Bureau Syndical a voté le principe du reversement d'une partie de la redevance R2 aux communes adhérentes, à hauteur de 10% de son montant, au prorata des travaux déclarés au S.D.E.S. et mandatés par les collectivités à l'année n-2.

6

Cette décision a été reconduite par le Bureau Syndical le 25 octobre 2005.

Cette démarche est destinée à motiver et à sensibiliser les communes pour qu'elles effectuent auprès du S.D.E.S. les déclarations de travaux sur le réseau électrique concédé et sur le réseau d'éclairage public.

En 2005, elle a permis le reversement de 142 539 € à 156 collectivités territoriales concernées.

En 2006, le Syndicat continuera à poursuivre sa participation pour l'amélioration de l'environnement à concurrence du montant de sa redevance R2, grâce à la nouvelle Convention Environnement 2004-2007.

4) TRAITEMENT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION DÉPASSANT 75 000 € - RAPPEL

Compte tenu de l'afflux des demandes et de l'augmentation significative du coût moyen des dossiers, les membres de la Commission ont décidé à l'unanimité, lors de la réunion du 25 juin 2002, de limiter le montant du coût des travaux à 75 000 € H.T. par dossier présenté.

5) VERSEMENT D'UN ACOMPTE AUX COMMUNES

Suite aux accords intervenus avec E.D.F., le SDES a mis en place une procédure permettant le versement d'un acompte de 20% du montant H.T. de l'estimation des projets inscrits dans le « Programme Travaux ».

Cet acompte de 20% du montant global estimé des travaux est versé aux communes, par E.D.F., au moment où celles-ci font parvenir au SDES la « fiche de validation de la fin des travaux de génie civil » dûment complétée.

Le solde de la participation EDF est payé par EDF aux communes sur présentation des factures et décomptes relatifs à l'opération inscrite au « Programme Travaux » du SDES.

Le syndicat verse aussi un acompte de 20% du montant global estimé des travaux pour les dossiers financés par lui seul (dossiers classés AS, ce qui représente une enveloppe globale de 300 000,00 € à 400 000,00 € par an prélevée sur le fonds de la redevance R2).

L'Avenant correspondant, dit « Avenant n°1 à la Convention Spécifique Savoie 2004-2007 a été signé entre le Président du SDES et le Directeur d'EDF Distribution Savoie en décembre 2004.

Ces dispositions sont entrées en vigueur pour les Programmes Travaux à compter du 1^{er} janvier 2005.

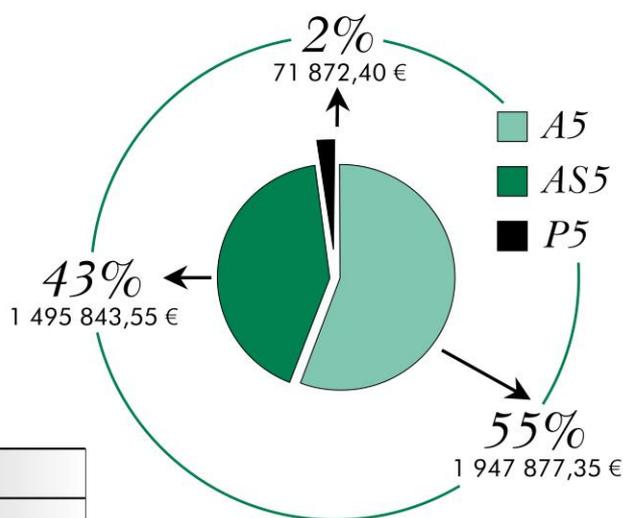
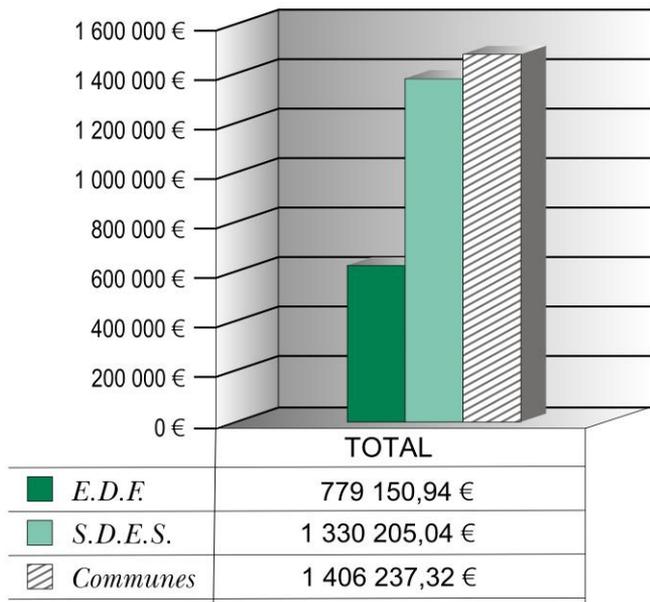


MARTHOD
© C.A.U.E. de la Savoie

BILAN DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION ENVIRONNEMENT EN 2005

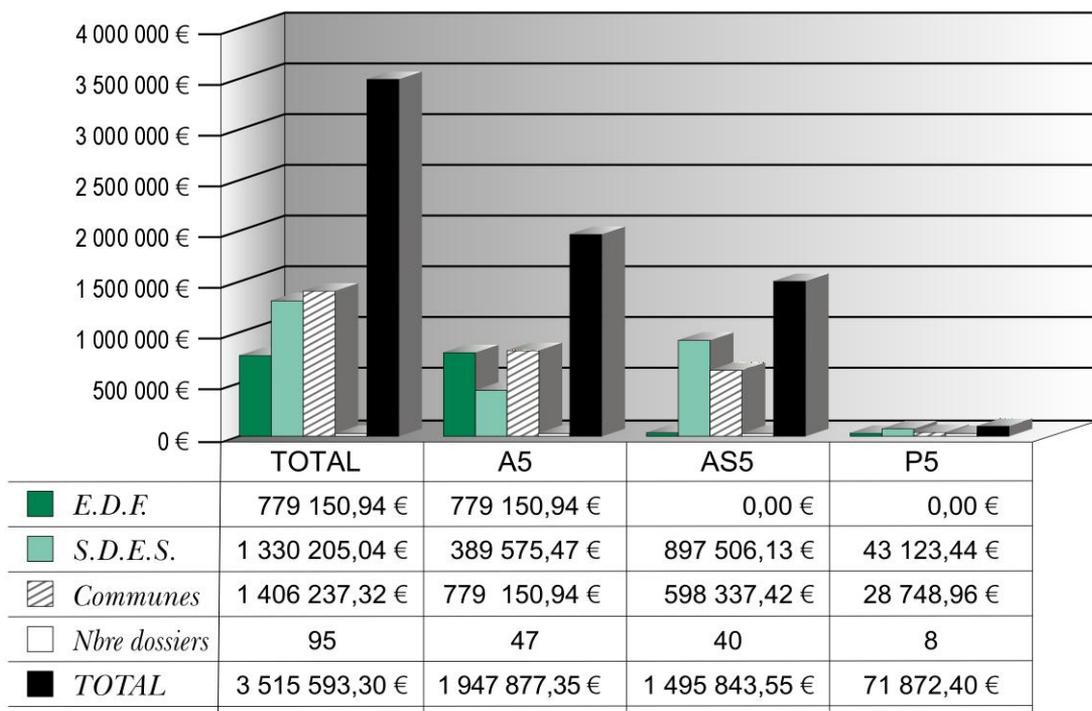
Le Programme Travaux 2005 a été finalisé le 29 novembre 2005, suite à l'instruction des constats de fin de travaux de génie civil et de l'état d'avancement des travaux (72% en moyenne).

RÉPARTITION DES DOSSIERS ACCEPTÉS DANS LE « PROGRAMME TRAVAUX » 2005



REPRESENTATION DE LA PARTICIPATION DES TROIS INTERVENANTS DANS LE PROGRAMME TRAVAUX 2005

REPARTITION FINANCIERE DES INTERVENANTS PAR CATEGORIE



Dossier catégorie A5	→ Dossier accepté 2005,	→ 20% S.D.E.S., 40% E.D.F., 40% Commune
Dossier catégorie AS5	→ Dossier accepté 2005,	→ 60% S.D.E.S., 40% Commune, 0% E.D.F.
Dossier catégorie P5	→ Dossier habillage poste accepté en 2005,	→ 60% S.D.E.S., 40% Commune, 0% E.D.F.



MOTZ
© C.A.U.E. de la Savoie



5. AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DES POSTES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Le Comité Syndical a pris la décision de provisionner un montant maximum de 46 000 €, afin de réaliser des opérations d'esthétique sur des postes transformateurs de distribution publique.

Le Comité Syndical a également donné pouvoir au Bureau Syndical, Commission de programmation des subventions afin de déterminer les caractéristiques des dossiers à retenir et fixer la limite financière pour chaque opération prise en charge par le S.D.E.S., **sans participation d'E.D.F.**

Cette enveloppe a été reconduite en 2005 et huit nouveaux projets ont été présentés et acceptés par la Commission.

Aix les Bains - Chemin de Longchamp



Drumettaz-Clarafond - Chemin des Teppes



La Motte-Servolex - Rue de Mundelsheim



Tournon - Chef Lieu



6. LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE INSCRITS DANS LE PROGRAMME TRAVAUX 2005

→ Voir document en annexe – pièce n° 1.

7. COMPTE ADMINISTRATIF 2005

→ Voir document en annexe - pièce n° 2.

8. RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2005

VUES D'ENSEMBLE

→ Voir document en annexe - pièce n° 3.

9. COMMUNICATION VISITE DE CHANTIERS EN MAURIENNE



Présentation des travaux au Villaret par M. le Maire de Le Chatel

Le 21 octobre 2005, les Membres du Bureau se sont retrouvés en Maurienne et Haute Maurienne pour visiter plusieurs chantiers concernant des effacements du réseau électrique de distribution publique aérien subventionnés par le Syndicat.

Les élus et agents du SDES, Monsieur Pierre WOLF Directeur d'EDF Distribution Savoie, ainsi que les agents EDF, responsables de secteurs ont débuté leur visite à Aiton où ils ont été chaleureusement reçus par Madame Claudine DAUDIN, Maire de la Commune.

L'Adjoint au Maire de Lanslebourg-Mont-Cenis, Cosme BOROT, ainsi que Madame Rozenn HARS, Conseillère Générale du Canton les ont ensuite accueillis sur le chantier en cours Rue des Jardins à proximité de la Mairie.

Puis escale à Bramans où Monsieur Yvon CLARAZ, Maire de cette commune a accompagné le groupe pour une présentation des chantiers terminés.

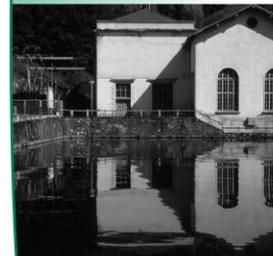
L'après-midi a été consacré à deux visites, l'une sur la station de Valfréjus, accompagnés par les élus de la Commune de Modane, où le groupe a assisté à la dépose du dernier poteau béton du chantier Rue du Cheval Blanc.

L'autre sur la commune de Le Chatel où le Maire, Monsieur Roger FAVIER a réservé un accueil amical et riche en explications concernant les aménagements et enfouissement des réseaux secs du hameau du Villaret.

Dépose d'un poteau à Valfréjus



Lanslebourg-Mont-Cenis – Rue des Jardins



ARVILLARD
© C.A.U.E. de la Savoie



LANSLEBOURG-MONT-CENIS
© C.A.U.E. de la Savoie

Rotherens - bas du village



Yenne - Faubourg de la Rivière



Saint Offenge Dessous - La Plesse





LES ANNEXES

PIÈCE N° 1

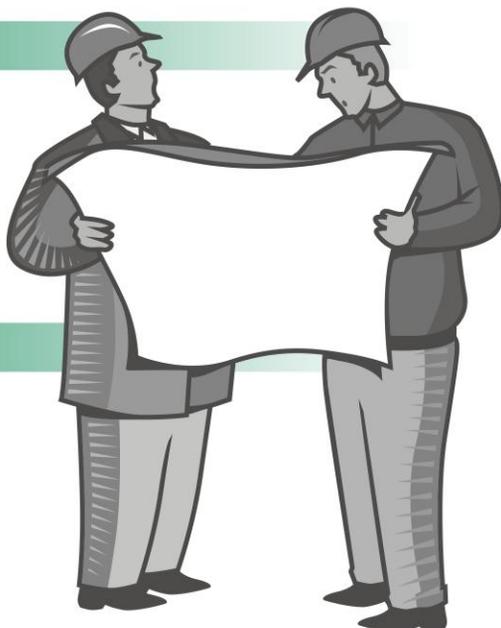
LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE
DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
INSCRITS DANS LE « PROGRAMME TRAVAUX 2005 »

PIÈCE N° 2

COMPTE
ADMINISTRATIF
2005

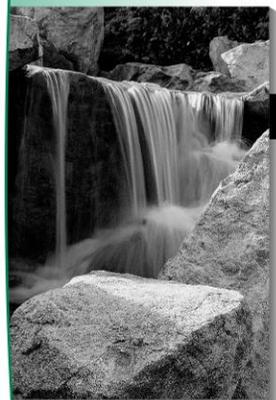
PIÈCE N° 3

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS 2005



LES ANNEXES

LES ANNEXES



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA SAVOIE

Liste des dossiers ACCEPTÉS dans le programme Travaux 2005

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	ESTIMATION GÉNIE CIVIL	ESTIMATION CÂBLAGE	ESTIM. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.	
AIGUEBELETTE LE LAC	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 71 295,77 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Traversée du Chef-lieu – Secteur Ouest	A5	14.06.2005	28 380,00 €	33 082,46 €	9 833,31 €	71 295,77 €	
AIGUEBELLE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 71 626,59 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Rue des Écoles	A5	14.06.2005	37 837,33 €	33 789,26 €	0,00 €	71 626,59 €	
AIX-LES-BAINS	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 41 852,40 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 3
Fresque sur Poste Chemin de Longchamps	P5	14.06.2005	7 130,00 €	0,00 €	0,00 €	7 130,00 €	
Fresque sur Poste Boulevard Lepic	P5	25.10.2005	16 800,00 €	0,00 €	0,00 €	16 800,00 €	
Fresque sur Poste Avenue du Golf	P5	14.06.2005	17 922,40 €	0,00 €	0,00 €	17 922,40 €	
ALBERTVILLE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 169 791,18 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 3
Tranche 1, Rte de Tours entre Pont du Rhonne et Chemin de Californie	A5	14.06.2005	12 240,00 €	14 702,67 €	3 150,00 €	30 092,67 €	
Tranche 2, Rte de Tours entre Pont du Rhonne et Chemin de la Peysse	A5	14.06.2005	34 000,00 €	34 000,00 €	7 000,00 €	75 000,00 €	
Tranche 3, HTA Rte de Tours entre Ch. de la Peysse et Ch. de Californie	A5	25.10.2005	27 200,00 €	33 298,51 €	4 200,00 €	64 698,51 €	
ALBIEZ-MONTROND	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 51 334,94 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
La Ville (Montrond)	A5	25.10.2005	26 974,35 €	20 558,00 €	3 802,59 €	51 334,94 €	
AVRESSIEUX	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 125 891,00 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 2
Chef-lieu, HTA + BT, 1ère tranche	A5	08.02.2005	27 875,00 €	45 701,60 €	0,00 €	73 576,60 €	
Chef-lieu, HTA + BT, 2ème tranche	A5	08.02.2005	21 755,00 €	30 559,40 €	0,00 €	52 314,40 €	
AYN	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 41 029,89 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
RD 36 – Place de la Mairie et de l'Eglise	AS5	14.06.2005	11 023,00 €	30 006,89 €	0,00 €	41 029,89 €	
BARBY	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 32 803,44 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 2
Dossier complémentaire Clos Dupuy – Rue du Prédé	AS5	14.06.2005	-834,07€	8 988,66 €	0,00 €	8 154,59 €	
Impasse de la Genevoie	AS5	29.11.2005	7 605,50 €	17 043,35 €	0,00 €	24 648,85 €	
BEAUFORT	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 10 186,72 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Les Clarines – La Listière, Arêches	A5	14.06.2005	5 320,00 €	4 866,72 €	0,00 €	10 186,72 €	
BETTON-BETTONNET	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 23 252,42 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
VC7 – Chef-lieu – 2ème tranche	A5	14.06.2005	9 250,00 €	10 500,00 €	3 502,42 €	23 252,42 €	
BOIS (LE)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 45 832,19 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Village de la Tour, HTA + BT – 2ème tranche	AS5	29.11.2005	19 720,00 €	23 557,30 €	2 554,89 €	45 832,19 €	
BONNEVAL-TARENTEAISE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 32 182,57 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Hameau du Biollay – Haut du Village	A5	08.02.2005	15 120,00 €	17 062,57 €	0,00 €	32 182,57 €	
BRAMANS	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 42 678,24 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Rue du Bossat	A5	14.06.2005	17 691,00 €	22 118,24 €	2 869,00 €	42 678,24 €	
BRIDES-LES-BAINS	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 83 677,16 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 2
Route des Vignes	A5	14.06.2005	15 373,91 €	17 408,69 €	0,00 €	32 782,60 €	
Hameau de Fontaine	A5	14.06.2005	21 584,74 €	27 151,35 €	2 158,47 €	50 894,56 €	
CEVINS	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 22 728,00 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Village de la Roche – Les Marais	AS5	25.10.2005	10 400,00 €	10 088,00 €	2 240,00 €	22 728,00 €	
CHALLES-LES-EAUX	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 42 831,41 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Rue Jean-Moulin – 2ème tranche	A5	14.06.2005	19 000,00 €	17 936,25 €	5 895,16 €	42 831,41 €	
CHAMBÉRY	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 116 489,59 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 2
Avenue de Lyon – Quartier du Biollay	A5	25.10.2005	36 000,00 €	21 885,76 €	3 000,00 €	60 885,76 €	
Chemin Foray – Tranche B	A5	14.06.2005	24 840,00 €	30 763,83 €	0,00 €	55 603,83 €	
CHAMOUSSET	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 11 103,95 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
RD204 entre Chemin de fer et carrefour avec RD 32	A5	08.02.2005	0,00 €	10 493,95 €	610,00 €	11 103,95 €	
CHAMPAGNEUX	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 44 606,22 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
RN 516, Le Gourjux	AS5	29.11.2005	20 350,00 €	24 256,22 €	0,00 €	44 606,22 €	
CHAMPAGNY-EN-VANOISE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 71 874,33 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Hameau de la Traye – HTA	A5	08.02.2005	26 200,00 €	45 674,33 €	0,00 €	71 874,33 €	
CHATEAUNEUF	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 40 905,10 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 1
Boitard	AS5	25.10.2005	18 900,00 €	17 705,10 €	4 300,00 €	40 905,10 €	
CHAVANNES-EN-MAURIENNE (LES)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i> 113 929,63 €						<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i> 2
Chef-lieu et les Martinières	A5	08.02.2005	21 196,51 €	21 477,78 €	0,00 €	42 674,29 €	
Lot. L'Aiguillon – Chemin du Verney – 3ème tranche	AS5	08.02.2005	37 100,00 €	34 155,34 €	0,00 €	71 255,34 €	

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	ESTIMATION GÉNIE CIVIL	ESTIMATION CÂBLAGE	ESTIM. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
COGNIN	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		52 892,63 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 2</i>	
Rue Jean-Moulin Sud	A5	25.10.2005	10 400,00 €	12 367,56 €	3 351,40 €	26 118,96 €
Chemin Foray, 2ème tranche	AS5	14.06.2005	13 552,00 €	13 221,67 €	0,00 €	26 773,67 €
COHENNOZ	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		75 000,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
CD71 – Rte de Crest-Voland au Cernix	AS5	25.10.2005	33 850,00 €	33 850,00 €	7 300,00 €	75 000,00 €
COISE-ST-JEAN-PIED-GAUTHIER	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		66 620,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Chef-lieu, 1ère tranche	AS5	25.10.2005	22 900,00 €	36 120,00 €	7 600,00 €	66 620,00 €
COTE D'AIME (LA)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		139 708,79 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 2</i>	
Hameau de Prébérard – HTA	A5	08.02.2005	17 000,00 €	44 607,00 €	5 689,30 €	67 296,30 €
Hameau de Prébérard – BT	A5	08.02.2005	32 754,95 €	33 601,90 €	6 055,64 €	72 412,49 €
CRUET	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		69 406,94 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Traversée du Hameau de la Chapelle	A5	14.06.2005	36 000,00 €	33 406,94 €	0,00 €	69 406,94 €
DÉSERTS (LES)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		33 046,41 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Entrée de la Féclaz secteur de la Chapelle	A5	14.06.2005	16 151,00 €	16 895,41 €	0,00 €	33 046,41 €
DETRIER	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		40 823,77 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
VC3 – Chemin de la Plaine, Giratoire	AS5	25.10.2005	22 200,00 €	18 623,77 €	0,00 €	40 823,77 €
DRUMETTAZ-CLARAFOND	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		94 239,45 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 3</i>	
Chemin du Fiolage	AS5	25.10.2005	15 549,80 €	12 489,54 €	0,00 €	28 039,34 €
Route de la Carnalaz	AS5	25.10.2005	29 250,00 €	26 950,11 €	4 500,00 €	60 700,11 €
Freque sur Poste Chemin des Teppes	P5	08.02.2005	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €	5 500,00 €
ETABLE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		25 369,95 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Les Granges	AS5	08.02.2005	10 804,50 €	11 815,13 €	2 750,32 €	25 369,95 €
FEISSONS-SUR-ISÈRE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		33 981,81 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Quartier du Rivet – 2ème tranche	A5	14.06.2005	15 200,00 €	18 781,81 €	0,00 €	33 981,81 €
FRONTENEX	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		42 082,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Centre Bourg – 3ème tranche	AS5	25.10.2005	16 660,00 €	21 747,00 €	3 675,00 €	42 082,00 €
GRESY-SUR-AIX	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		7 965,51 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Dossier complémentaire, Les Mentaz	AS5	08.02.2005	1 933,88 €	7 838,24 €	-1 806,61 €	7 965,51 €
GRIGNON	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		54 525,03 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Aux Abords de l'Église – RD 925 – 2ème tranche	A5	08.02.2005	26 660,00 €	27 865,03 €	0,00 €	54 525,03 €
JACOB-BELLECOMBETTE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		8 300,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Rue J.B. Richard – Université, Giratoire Corbelet	A5	25.10.2005	3 710,00 €	2 740,00 €	1 850,00 €	8 300,00 €
JARRIER	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		12 683,87 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Rue de l'Enfer, RD 78, bas du Chef-lieu	AS5	25.10.2005	4 764,25 €	5 800,62 €	2 119,00 €	12 683,87 €
LAISSAUD	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		75 000,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Chef-lieu, 2ème tranche (3ème tranche)	A5	25.10.2005	37 500,00 €	37 500,00 €	0,00 €	75 000,00 €
MACOT-LA-PLAGNE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		50 304,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Bonnegarde du Haut	A5	14.06.2005	17 600,00 €	29 529,00 €	3 175,00 €	50 304,00 €
MERY	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		2 781,89 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Dossier complémentaire, Carrefour Croix de Fournet, HTA+BT	AS5	25.10.2005	922,84 €	-1 292,92 €	3 151,97 €	2 781,89 €
MODANE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		45 936,86 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Rue du Cheval Blanc, 1ère tranche, Valfréjus	A5	14.06.2005	28 507,97 €	17 428,89 €	0,00 €	45 936,86 €
MONTCEL (LE)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		248 843,72 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 4</i>	
Lieu-dit Les Blancs	A5	08.02.2005	11 283,90 €	12 559,82 €	0,00 €	23 843,72 €
Belvédère du Mont-Revard, boucle observatoire, 1ère tranche	AS5	14.06.2005	32 000,00 €	37 500,00 €	5 500,00 €	75 000,00 €
Mont-Revard, Ebat, télésiège, HTA+BT, 1ère tranche	AS5	25.10.2005	35 000,00 €	35 000,00 €	5 000,00 €	75 000,00 €
Mont-Revard, Est, télésiège, Cluses, BT, 2ème tranche	AS5	29.11.2005	35 000,00 €	35 000,00 €	5 000,00 €	75 000,00 €
MONTGIROD-CENTRON	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		30 598,00 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Ruelle du Four, Centron	A5	14.06.2005	14 000,00 €	16 598,00 €	0,00 €	30 598,00 €
MONTHION	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		9 287,10 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 1</i>	
Chemin de la Biale	AS5	25.10.2005	3 430,00 €	3 184,80 €	2 672,30 €	9 287,10 €
MOTTE-SERVOLEIX (LA)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		132 547,47 €		<i>Nombre de dossiers pour la commune : 5</i>	
Villard Péron, 3ème tranche, Poste La Bullière HTA+BT	A5	14.06.2005	33 015,30 €	33 000,00 €	0,00 €	66 015,30 €
Dossier complémentaire, Villard Péron, 1ère tranche	AS5	08.02.2005	22 362,03 €	24 850,14 €	0,00 €	47 212,17 €
Freque sur poste Av. Alphonse Daudet – AK 299, trois faces	P5	14.06.2005	6 820,00 €	0,00 €	0,00 €	6 820,00 €
Freque sur poste Av. Alphonse Daudet – AK 431, une face	P5	14.06.2005	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
Freque sur poste Rue de Mundelsheim	P5	08.02.2005	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	ESTIMATION GÉNIE CIVIL	ESTIMATION CÂBLAGE	ESTIM. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
NOVALAISE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		9 703,37 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Giratoire – Entrée Sud	A5	25.10.2005	3 834,00 €	4 683,70 €	1 185,67 €	9 703,37 €
NOYER (LE)	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		27 750,33 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Crêt du Bas, Chef-lieu, 1ère tranche	A5	14.06.2005	13 750,33 €	14 000,00 €	0,00 €	27 750,33 €
PALLUD	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		2 886,29 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Dossier Compl. Carrefour de l'Etraz, 2ème tranche, Bassin des Chapelles	AS5	08.02.2005	691,19 €	-230,63 €	2 425,73 €	2 886,29 €
PERRIERE (LA)	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		65 445,29 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Dossier complém., Champétel – 1ère tranche	AS5	25.10.2005	2 119,63 €	4 173,77 €	1 551,39 €	7 844,79 €
Champétel – 2ème tranche	AS5	25.10.2005	24 684,00 €	27 916,50 €	5 000,00 €	57 600,50 €
PONT-DE-BEAUVOISIN	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		100 796,89 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
RN 6 – Rue Rivaux et giratoire, 2ème tranche	AS5	25.10.2005	17 500,00 €	18 136,30 €	4 068,42 €	39 704,72 €
RN 6 – Porte de la Ville – 1ère tranche	AS5	25.10.2005	14 350,00 €	42 329,57 €	4 412,60 €	61 092,17 €
PRALOGNAN-LA-VANOISE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		52 284,25 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Les Bieux, 2ème tranche	AS5	25.10.2005	26 000,00 €	24 362,25 €	1 922,00 €	52 284,25 €
PUGNY-CHATENOD	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		45 000,34 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Démolition Cabine Haute Champ Parroud (Pré Sarran), Champ Rutis, HTA	A5	08.02.2005	16 666,44 €	16 189,21 €	0,00 €	32 855,65 €
Champ Rutis, 2ème tranche, BT	A5	08.02.2005	4 800,00 €	7 344,69 €	0,00 €	12 144,69 €
ROTHERENS	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		44 002,81 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Bas du Villaae	A5	14.06.2005	22 570,00 €	21 432,81 €	0,00 €	44 002,81 €
RUFFIEUX	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		22 037,25 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de Chaussepaille	AS5	25.10.2005	7 200,00 €	11 750,00 €	3 087,25 €	22 037,25 €
SAINT-BON-TARENTEAISE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		79 330,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Chef-lieu, St Bon le Bas – 3ème tranche	AS5	25.10.2005	18 060,00 €	18 490,00 €	3 250,00 €	39 800,00 €
La Jiraz – 2ème tranche – Partie Relais, seulement réseau	AS5	29.11.2005	20 640,00 €	16 340,00 €	2 550,00 €	39 530,00 €
SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		65 049,83 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Le Martinan, 2ème tranche	AS5	25.10.2005	34 400,00 €	30 649,83 €	0,00 €	65 049,83 €
SAINT-GIROD	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		15 529,87 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
VC2 – Hameau de la Vieille Église, tranche 1	A5	14.06.2005	8 050,00 €	5 697,05 €	1 782,82 €	15 529,87 €
SAINT-JEAN-D'ARVEY	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		12 725,59 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Enfouissement liane Poste « La Tour »	AS5	29.11.2005	5 775,00 €	6 030,05 €	920,54 €	12 725,59 €
SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		25 486,68 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
La Gabelle – 2ème tranche	A5	14.06.2005	1 151,03 €	5 554,70 €	1 170,81 €	7 876,54 €
Dossier complémentaire – Létraz	AS5	25.10.2005	800,40 €	1 406,30 €	0,00 €	2 206,70 €
Dossier complémentaire Lachat – VC1	AS5	25.10.2005	18 119,48 €	-2 716,04 €	0,00 €	15 403,44 €
SAINT-MARCEL	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		48 806,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La aare – Stodialia – 1ère tranche	A5	25.10.2005	22 570,00 €	20 736,00 €	5 500,00 €	48 806,00 €
SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		75 000,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau du Roux	AS5	25.10.2005	33 750,00 €	33 750,00 €	7 500,00 €	75 000,00 €
SONNAZ	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		20 704,73 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-lieu, Mairie	AS5	25.10.2005	8 990,00 €	9 214,73 €	2 500,00 €	20 704,73 €
TOURNON	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		15 788,52 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Hameau Les Ilettes, 2ème tranche	A5	08.02.2005	3 375,00 €	7 213,52 €	0,00 €	10 588,52 €
Fresque sur poste Chef-lieu	P5	25.10.2005	5 200,00 €	0,00 €	0,00 €	5 200,00 €
TREVIIGNIN	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		6 734,81 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Mairie, Salle des Fêtes	A5	25.10.2005	2 200,00 €	3 634,25 €	900,56 €	6 734,81 €
VERRENS-ARVEY	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		48 145,22 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Féchoz – Chef-lieu – BT, 2ème tranche	A5	14.06.2005	22 260,00 €	25 885,22 €	0,00 €	48 145,22 €
VIMINES	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		15 037,86 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Lieu-dit Les Chenots (Jovinal)	A5	08.02.2005	7 200,00 €	7 837,86 €	0,00 €	15 037,86 €
VOGLANS	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		12 473,73 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin des Biaornes	AS5	25.10.2005	4 725,00 €	6 047,04 €	1 701,69 €	12 473,73 €
YENNE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		45 025,70 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Faubourg de la Rivière	A5	14.06.2005	18 182,50 €	24 651,20 €	2 192,00 €	45 025,70 €

RÉCAPITULATIFS DES DOSSIERS INSCRITS DANS LE PROGRAMME TRAVAUX 2005

Nombre de dossiers : 95 Lg câble estimée (ml) : 47 488
Lg tranchée estimée (ml) : 41 509 Lg estimée du câble déposé (ml) : 31 107

	Estimation G.C.	Estimation câblage	Estimation M.O.	Total Estimation
Moyenne H.T.	1 608 351,09 €	1 730 921,57 €	176 320,64 €	3 515 593,30 €
Total H.T.	16 930,01 €	18 220 23 €	1 856,01 €	37 006,25 €

Classification
S.D.E.S. triée par Code

A5
AS5
P5

Dossier Accepté 2005, 40 % E.D.F., 20 % S.D.E.S., 40 % Commune
Dossier Accepté 2005, 60 % S.D.E.S., 40 % Commune, 0 % E.D.F.
Dossier habillage poste, accepté 2005 60% S.D.E.S.

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2005 — VUES D'ENSEMBLE —

SOMMAIRE

I — INFORMATIONS GÉNÉRALES	
2. Exécution du budget _____	16
II — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Équilibre financier du compte administratif – A. fonctionnement ____	17
– B. investissement ____	18
Balance générale du compte administratif – Dépenses _____	19
– Recettes _____	20
III — VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
A – Fonctionnement – Vue d'ensemble _____	21
B – Investissement – Vue d'ensemble _____	22-23

N.B. : L'intégralité du compte administratif 2004 a été communiqué à l'ensemble des communes adhérentes avec le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 15 mars 2005.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		CA 2005		I	
2 – EXÉCUTION DU BUDGET – DÉPENSES		2-1			
RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION					
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/Solde (A)		
TOTAL DU BUDGET	1 337 535,46	5 098 590,44	3 761 054,98		
Fonctionnement (total sf 002)	1 290 195,10	1 807 096,14	516 901,04		
Investissement (total sf 001)	47 340,36	18 916,09	-28 424,27		
002 Résultat reporté N-1	0,00	3 232 644,63	3 232 644,63		
001 Solde d'investissement N-1	0,00	39 933,58	39 933,58		
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde		
Fonctionnement	1 290 195,10	5 039 740,77	3 749 545,67		
Investissement	47 340,36	58 849,67	11 509,31		
RESTES À RÉALISER – DÉPENSES					
Chapitre /Article	Libellé	Prévu	Mandats émis	Dépenses engagées non mandatées	
TOTAL		4 001 623,26	1 337 535,46	0,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (Total)		3 924 796,34	1 290 195,10	0,00	
011	Charges à caractère général	177 700,00	137 768,10	0,00	
012	Charges de personnel	120 250,00	113 420,02	0,00	
022	Dépenses imprévues	9 000,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gest. courante	3 578 100,00	1 020 135,10	0,00	
66	Charges financières	300,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	2 100,00	1 525,54	0,00	
68	Dotations aux amort. et provisions	17 346,34	17 346,34	0,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT (Total)		76 826,92	47 340,36	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	4 985,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	56 826,92	42 355,36	0,00	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		CA 2005		I	
2 – EXÉCUTION DU BUDGET – RECETTES		2-2			
RESTES À RÉALISER				RÉSULTAT CUMULÉ = A + B	
Dépenses	Recettes	Solde (B)	EXCÉDENT	DÉFICIT	
0,00	0,00	0,00	3 761 054,98		
0,00	0,00	0,00	516 901,04		
0,00	0,00	0,00		28 424,27	
			3 232 644,63		
			39 933,58		
0,00	0,00	0,00	3 749 545,67		
0,00	0,00	0,00	11 509,31		
RESTES À RÉALISER – RECETTES					
Chapitre /Article	Libellé	Prévu	Titres émis	Titres restant à émettre	
TOTAL		1 724 936,34	1 826 012,23	0,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (Total)		1 684 043,00	1 807 096,14	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 652 043,00	1 733 395,55	0,00	
76	Produits financiers	30 000,00	67 723,42	0,00	
77	Produits exceptionnels	2 000,00	5 977,17	0,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT (Total)		40 893,34	18 916,09	0,00	
021	Virement de la section fonctionnement	20 000,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds div. et réserves	1 547,00	1 569,75	0,00	
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	
28	Amortissements des immobilisations	17 346,34	17 346,34	0,00	

1 – ÉQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF

1-A

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉALISATIONS

MANDATS ÉMIS		TITRES ÉMIS	
OPÉRATIONS RÉELLES Gestion des Services			
011 Charges à caractère général	137 768,10	70 Produits des services du domaine	
012 Charges de personnel et assimilés	113 420,02	73 Impôts et taxes	
65 Autres charges de gestion courante	1 020 135,10	74 Dotations et participations	
014 Atténuation de produits		75 Autres produits de gestion courante	1 733 395,55
		013 Atténuation de charges	
Total dépenses de gestion des services	1 271 323,22	Total recettes de gestion des services	1 733 395,55
Résultat courant non financier			462 072,33
66 Charges financières		76 Produits financiers	67 723,42
Résultat financier (= Recettes – Dépenses, procédé du signe - si négatif)			67 723,42
67 Charges exceptionnelles	1 525,54	77 Produits exceptionnels	5 977,17
		7911 Indemnité de sinistre	
Résultat exceptionnel (= Recettes – Dépenses, procédé du signe - si négatif)			4 451,63
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE (I)	1 272 848,76	TOTAL RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE (II)	1 807 096,14
SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES : EXÉDENTS (II - I)			534 247,38
DÉFICIT (II - I)			0,00

OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION

<i>Transferts entre sections dont :</i>		<i>Transferts entre sections dont :</i>	
6741 Subventions ou dot. équip. en nature		72 Travaux en régie	
675 Valeur compt. immobil. fins cédées		776 Différences sur réal. reprises au	
676 Différences sur réal. transf. en i.		777 Quote part des subvent. d'inv. travaux	
68 Dotations aux amortissements et provisions	17 346,34	78 Reprises sur amortiss. et provisions	
Autres		79 (sauf 7911) Transfert de charges	
		Autres	
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE (III)	17 346,34	TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)	0,00
AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ : POSITIF (III - IV)			17 346,34
NÉGATIF (IV - III)			0,00
TOTAL DÉPENSES DE L'EXERCICE (A1 = I + III)	1 290 195,10	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE (A2 = II + IV)	1 807 096,14

	Mandats et titres émis (col 1)	Résultat reporté N-1 (col. 2)	CUMUL SECTION = (col. 1 + 2)	Restes à réaliser N
Dépenses	A1 1 290 195,10	D002	1 290 195,10	
Recettes	A2 1 807 096,14	R002 3 232 644,63	5 039 740,77	

1 – ÉQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF

1-B

B – SECTION D'INVESTISSEMENT – RÉALISATIONS

MANDATS ÉMIS		TITRES ÉMIS	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Dépenses Financières 10 Reprise sur apports, dotations et r. 13 Reprise sur subventions d'investissement 16 Remboursement d'emprunts 26 Participations et créa. rattachées... 27 Prêts et immobilisations financières Dépenses d'équipement Total c : 20, 21 et 23 (en opérations et hors opérations)		Ressources propres externes 10 Dotations et fonds propres (sf. 1068) 138 Subventions d'invest. non affectées 27 Remboursement de prêts Autres ressources externes – définitives : 13 Subventions (sauf 138) – non définitives : 16 Emprunts et dettes	
45 Opérations pour compte de tiers	47 340,36	45 Opérations pour compte de tiers	1 569,75
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	V 47 340,36	TOTAL RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE	VI 1 569,75
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (Dépenses réelles - Recettes réelles)			45 770,61

OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION

Opérations Patrimoniales	VII	Opérations Patrimoniales	VIII
--------------------------	-----	--------------------------	------

OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION

Transferts entre sections dont : 139 Reprise sur subventions 14, 15, 29, 39, 49, 59 Reprise sur provision 19 Moins de values de cession 20, 21, 23 Travaux en régie 481 Charges à répartir Autres		Transferts entre sections dont : 14, 15, 29, 39, 49, 59 Provisions 28 Amortissements des immobilisations 20, 21, 23, 26, 27 Sorties d'actif 19 Plus values de cessions 45 Opérations pour le compte de tiers 481 Amortissement des charges à répartir Autres	
			17 346,34
TOTAL DÉPENSES D'ORDRES DE SECTION À SECTION	IX 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRES DE SECTION À SECTION	X 17 346,34
AUTOFINANCEMENT PROPRE À L'EXERCICE :			17 346,34
<i>(solde des opérations section par section = X - IX, précédé du signe - si négatif)</i>			
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE B1 = V + VII + IX	47 340,36	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE B2 = VI + VIII + X	18 916,09

	Mandats et titres émis (col1)	Résultat reporté N-1 (col2)	CUMUL SECTION = (col1 + col2)	Restes à réaliser N
DÉPENSES	B1 47 340,36	D001	47 340,36	
RECETTES	B2 18 916,09	R001 39 933,58	58 849,67	
AFFECTATION N-1	R1068			

2 – BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES

2-1

1 – MANDATS ÉMIS

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Chap	Dépenses de fonctionnement – Total	1 272 848,76	17 346,34	1 290 195,10	A1
011	Charges à caractère général	137 768,10		137 768,10	
012	Charges de personnel et assimilés	113 420,02		113 420,02	
014	Atténuation de produits				
65	Charges de gestion courante	1 020 135,10		1 020 135,10	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	1 525,54		1 525,54	
68	Dotations aux amortissements et provisions		17 346,34	17 346,34	

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL	
			De section à section	À l'intérieur de la section		
TOTAL		47 340,36	0,00	0,00	47 340,36	B1
Dépenses réelles ou d'ordre		47 340,36	0,00	0,00	47 340,36	
10	Dotations, fonds divers					
13	Subventions d'investissement					
16	Remboursement d'emprunts					
20	Immobilisations incorporelles	4 985,00			4 985,00	
21	Immobilisations corporelles	42 355,36			42 355,36	
23	Immobilisations en cours					
	Opération d'équipement (total)					
26	Acquisitions de participations					
27	Autres immobilisations fin					
45	Opérations pour compte de tiers					
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Affectations					
22	Immobilisations reçues en affectation					
24	Immobilisations affectées, concédées					
14	Provisions règlementées					
15	Provisions pour risques et charges					
19	Moins values de cession					
.9	Reprises sur provisions pour dépréciation					
28	Amortissements des immobilisations					
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices					

19

	Dépenses totales	Déficits ou soldes N-1	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A1 1 290 195,10	D002	1 290 195,10
INVESTISSEMENT	B1 47 340,36	D001	47 340,36

2 – BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES

2-2

2 – TITRES ÉMIS

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Chap	Recettes de fonctionnement – Total	1 807 096,14	0,00	1 807 096,14	A2
70	Produit des services du domaine				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante	1 733 395,55		1 733 395,55	
013	Atténuations de charges				
76	Produits financiers	67 723,42		67 723,42	
77	Produits exceptionnels	5 977,17		5 977,17	
79	Transferts de charges				
713	Production stockée				
72	Travaux en régie				
78	Reprises sur provisions				

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL	
			De section à section	À l'intérieur de la section		
TOTAL		1 569,75	17 346,34	0,00	18 916,09	B2
Dépenses réelles ou d'ordre		1 569,75	0,00	0,00	1 569,75	
10	Dotations, fonds divers	1 569,75			1 569,75	
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes					
27	Autres immobilisations financières					
45	Opérations pour compte de tiers					
Recettes d'ordre		0,00	17 346,34	0,00	17 346,34	
18	Affectations					
22	Immobilisations reçues en affectation					
24	Immobilisations affectées, concédées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					
26	Participations					
14	Provisions règlementées					
15	Provisions pour risques et charges					
19	Plus values de cession					
28	Amortissements des immobilisations		17 346,34		17 346,34	
.9	Provisions pour dépréciation					
481	Amortissements des charges à répartir					

	Recettes totales	Excédent ou solde N-1	Affectation	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A2 1 807 096,14	R002 3 232 644,63		5 039 740,77
INVESTISSEMENT	B2 18 916,09	R001 39 933,58	R1068	58 849,67

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A

Pour mémoire...

(1) compléter par du chapitre ou de l'article

L'Assemblée délibérante a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- avec les opérations définies en page pour la section d'investissement
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur n'a pu procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Chap	DÉPENSES	CRÉDITS OUVERTS (prévisions)	Réalisations	Restes à réaliser	CRÉDITS À ANNULER
	TOTAL DÉPENSES	3 924 796,34	1 290 195,10	0,00	2 614 601,24
011	Charges à caractère général	177 700,00	137 768,10		39 931,90
012	Charges de personnel	120 250,00	113 420,02		6 829,98
65	Autres charges de gestion courante	3 578 100,00	1 020 135,10		2 557 964,90
014	Atténuation de produits				
66	Charges financières	300,00			300,00
67	Charges exceptionnelles	2 100,00	1 525,54		574,46
022	Dépenses imprévues	9 000,00			9 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	17 346,34	17 346,34		
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00			

	TOTAL RECETTES	1 684 043,00	1 807 096,14	0,00	
70	Produits de services du domaine et ventes div.				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participations				
75	Autres produits de gestion courante	1 652 043,00	1 733 395,55		
013	Atténuation de charges				
76	Produits financiers	30 000,00	67 723,42		
77	Produits exceptionnels	2 000,00	5 977,17		
79	Transferts de charges				
71	Variations de stocks				
72	Travaux en régie				
78	Reprises sur amortissements et provisions				

	Mandats et titres émis (col1)	Résultat reporté N-1 (col2)	CUMUL SECTION = (col1 + col2)	Restes à réaliser N
DÉPENSES	1 290 195,10	D002	1 290 195,10	
RECETTES	1 807 096,14	R002	3 232 644,63	5 039 740,77

B – SECTION D'INVESTISSEMENT – 1 VUE D'ENSEMBLE

B-1

1) RÉCAPITULATION – TOTAL DÉPENSES DE LA SECTION

Nature	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
TOTAL	76 826,92	47 340,36		29 486,56
Dépenses d'équipement	76 826,92	47 340,36		29 486,56
Individualisées en opérations Non individualisées en opérations	76 826,92	47 340,36		29 486,56
45 Opérations pour compte de tiers				
Dépenses financières				
Opérations réelles 020 Dépenses imprévues Opérations d'ordre de section à section				
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
001 Solde d'exécution reporté				

2) ÉQUIPEMENT – DÉPENSES NON INDIVIDUALISÉES

Chap	Intitulé	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
	TOTAL	76 826,92	47 340,36	0,00	29 486,56
		0,00	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00	4 985,00	0,00	15 015,00
205	Concessions et droits similaires, brevets,	20 000,00	4 985,00		15 015,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 826,92	42 355,36	0,00	14 471,56
2182	Matériel de transport	20 000,00	15 976,21		4 023,79
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	26 379,15		-1 379,15
2184	Mobilier	11 826,92			11 826,92

OPÉRATIONS VOTÉES – DÉPENSES

N°	Intitulé	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

B1 – SECTION D'INVESTISSEMENT – 1 VUE D'ENSEMBLE

B-1

1) RÉCAPITULATION – TOTAL RECETTES DE LA SECTION

NATURE	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser
TOTAL	80 826,92	57 279,92	
Recettes d'équipement (sauf 138)			
13 Subventions d'investissements 16 Emprunts et dettes assimilées 20, 21, 23, Immobilisations, travaux annulés			
45 Opérations pour compte de tiers			
Recettes financières	40 893,34	17 346,34	
Opérations réelles (sauf 1068)	3 547,00		
1068 Affectation Opérations d'ordre de section à section	37 346,34	17 346,34	
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
001 Solde d'exécution reporté	39 933,58	39 933,58	

2) ÉQUIPEMENT – RECETTES NON AFFECTÉES À UNE OPÉRATION

Chap	Intitulé	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser
	TOTAL (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTÉES AUX OPÉRATIONS VOTÉES

N°	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser	BESOINS (-) ou EXCÉDENT (+) de financement
	0,00	0,00	0,00	0,00

MEMENTO DES DÉCISIONS PRISES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2005

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

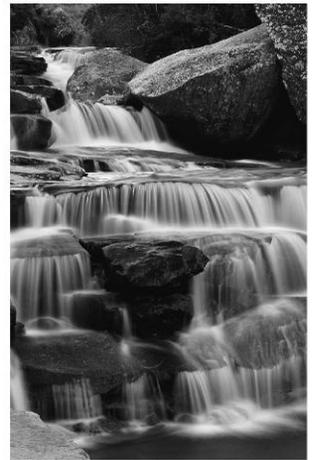
Le compte-rendu des décisions prises lors des Assemblées Générales, des réunions du Bureau Syndical et de la Commission d'inscription au Programme de Travaux est systématiquement communiqué à toutes les Communes adhérentes.

RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2005

- Possibilités de financement de la 1ère Commission de programmation de l'année 2005
- Amélioration esthétique de postes de distribution publique
- Programmation 2005 – Pré-programmation 2006
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2005

- Présentation et vote du compte de gestion de 2004
- Présentation et vote du compte administratif de 2004
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2004
- Présentation et vote du budget primitif 2005
- Mission de contrôle des ouvrages avant remise en concession
- Gestion de la participation de 40% EDF – Mise en place d'un acompte sur les projets inscrits dans le programme travaux
- Mission de contrôle – audit 2004/2005
- Vente du véhicule de service
- Désignation de nouveaux délégués suppléants
- Création d'un emploi d'Ingénieur Territorial – modification du tableau des effectifs
- Mise en place du régime indemnitaire de l'Ingénieur Territorial



24

RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 14 JUIN 2005

- Mission de contrôle de la concession – audit 2004
- Possibilités de financement de la 2ème commission de programmation 2005
- Reversement de redevance R2 pour 2005
- Programmation 2005 – pré-programmation 2006
- Amélioration esthétique des postes de distribution publique

RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 25 OCTOBRE 2005

- Mission de contrôle de la concession – audit 2005
- Reversement de redevance R2 pour 2005
- Possibilités de financement de la Commission
- Programmation 2005 – Pré-programmation 2006
- Proposition de critères concernant les artistes réalisant des fresques sur poste de distribution publique
- Indemnité de conseil du Payeur pendant l'absence de M. LANFANT

RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2005

- Possibilités de financement de la Commission
- Mise à jour du programme travaux 2005
- Pré-programmation 2006

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 DECEMBRE 2005

- Bilan 2005 - orientation budgétaire 2006
- Rectification comptable sur budget primitif 2005 - chapitre 001
- Modification de la liste des délégués du Comité Syndical
- Election d'un membre du Bureau Syndical
- Nouveau Logo du SDES pour ses 10 ans
- Adhésion de la commune de SAINT-JULIEN MONTDENIS

LE COMPTE-RENDU DE CONCESSION E.D.F. DE L'ANNEE 2005 peut être consulté librement au Syndicat ou être expédié sur simple demande.

Des exemplaires supplémentaires du RAPPORT D'ACTIVITE DU S.D.E.S. DE L'ANNEE 2005 peuvent être envoyés sur simple demande.